



COMITE PROVINCIAL DU HAINAUT

Montigny-le-Tilleul, le 29/08/20

PV de comité n°03 du 28/08/20.

La réunion a lieu par vidéoconférence.

Présents : Mme Lucienne Capron & MM Christophe Notelaers, Robert Sonveaux, Pierre Thomas, Frédéric Leroy, Michel Guillaume, Christian Crape, Jules Delepelaere

Excusés : Mme Emeline Penay, Mr Renzo Mosciatti et Mr Aubin Vandemoer

Invités présents : Mr Salvatore Faraone du Conseil d'Administration et Mr Fabrice Appels, Président du Groupement des Parlementaires

Invités excusés : Mr Bernard Scherpereel, Secrétaire Général et Mme Isabelle Delrue du Conseil d'Administration

La réunion débute à 19h00 sous la présidence de Mr Christophe Notelaers.

Le secrétariat de la réunion est assuré par Mr Robert Sonveaux.

Approbation PV de comité N°7 du 04/06/2020 (saison 2019-2020), du PV de comité N°1 du 04/06/2020 et du PV de comité N°2 du 04/08/2020 (saison 2020-2021).

Approbation PV de bureau n°35 et 36 (saison 2019-2020).

Approbation PV de bureau n° 1 et 2.

Pouvoir du bureau du CP et des commissions

Conformément à l'article PA53, le CP définit les compétences du bureau et des commissions comme suit :

Compétences du bureau

Sous la direction du président du CP, le comité provincial délègue les attributions suivantes au bureau :

1. Il traite les courriers reçus au nom du comité provincial ;
2. Il envoie les attestations liées aux mutations administratives ;
3. Il autorise l'organisation des matches amicaux / tournois ;
4. Il traite les problèmes urgents liés au déroulement de la compétition (en cas de désaccord, le problème est porté en réunion plénière) ;
5. Il approuve les procès-verbaux de la commission de contrôle des feuilles avant publication sur le site provincial et publication dans la newsletter.

Compétences de la commission administrative de contrôle des feuilles

Sous la direction du président du CP, le comité provincial délègue les attributions suivantes à la commission :

1. Elle vérifie les feuilles de matches chaque semaine pour l'application des articles PC16, PC20, PC28, PC33, PC48, PC73, PC76 ainsi que le contrôle des frais de déplacement des arbitres.

Compétences de la commission de formation des arbitres

Sous la direction du président de la CFA nommé par le CP, le comité provincial délègue les attributions suivantes à la commission :

1. Elle convoque les arbitres dans la province pour :
 - a) Les championnats provinciaux ;
 - b) Les tours finaux provinciaux ;
 - c) Les coupes provinciales ;
 - d) Les rencontres amicales et tournois, au niveau provincial ;
 - e) Les rencontres régionales jeunes AWBB dépendant de la province.

2. Elle procède à la formation, théorique et pratique, et au perfectionnement de ses arbitres provinciaux ;
3. Elle fixe les catégories de classification des arbitres provinciaux ;
4. Elle établit les lignes directrices pour tous ses collaborateurs (formateurs, visionneurs...).

Compétences de la commission technique et propagande

Sous la direction du président de la CTPH nommé par le CP, le comité provincial délègue les attributions suivantes à la commission :

1. Elle coordonne la politique liée aux sélections provinciales ;
2. Elle sélectionne les joueurs/joueuses qui intégreront la sélection provinciale selon les critères approuvés par le comité provincial et la direction technique de l'AWBB ;
3. Elle organise les détectations, les entraînements et les matches de la sélection provinciale.

Réunion CDA-5 CP du 27/08/2020

Une réunion CDA-5 CP s'est déroulée par visioconférence le 27/08/2020. Le CP était représenté par Christophe Notelaers et Pierre Thomas.

Le président fait rapport aux membres du CP. Les points suivants ont été discutés : mesures sanitaires d'application pour le mois de septembre, indemnités kilométriques pour les organes fédéraux, application du PA53, divers.

Championnat

Christophe Notelaers dresse l'état de la situation : actuellement, 653 équipes inscrites fin juin, ce qui représente 15 équipes de plus que la saison dernière à la même époque. Depuis, 3 forfaits généraux et une nouvelle inscription ont été enregistrés en jeunes, ce qui nous donne 651 équipes inscrites à ce jour.

Rappel : Les matchs initialement programmés le weekend des 26-27/09/2020 doivent être reprogrammés à partir du 2/10/2020.

Mini-basket

Le calendrier 3&3 est presque complet.

Il manque encore certaines dates. Les tournois initialement programmés le weekend des 26-27/09/2020 doivent être reprogrammés à partir du 2/10/2020. Un rappel a été envoyé aux clubs concernés.

Réunion avec les nouveaux secrétaires

Comme la saison dernière, Le CP organisera le jeudi 3 septembre 2020 à Quaregnon (Espace Delvallée) une réunion à l'attention des nouveaux secrétaires (les « anciens » seront également les bienvenus) afin de leur présenter les points importants à ne pas oublier (vademeccum du secrétaire) et de pouvoir répondre à leurs questions. Cela se fera en collaboration avec le Groupement des Parlementaires et le Secrétaire Général.

La configuration de la salle permet le respect de la distanciation sociale et des mesures sanitaires.

Coupe du Hainaut séniors et jeunes

Les matchs de poules ont été reprogrammés les weekends des 13, 20 et 27 septembre 2020.

Le tirage au sort public des tours à élimination directe des coupes seniors dames et messieurs sera effectué à la fin de la réunion des secrétaires le jeudi 3 septembre à Quaregnon.

Etat de la situation de la coupe jeunes (tour préliminaire) : tous les matchs sont programmés.

Commission de formation des arbitres

Approbation des PV n°1 du 15/06/20, n°2 du 22/07/20 et n°3 du 18/08/20.

La composition de la CFA telle que transmise au CP est approuvée : Renzo Mosciatti (président), Pierre Thomas (secrétaire), Frank Di Paolo (secrétaire adjoint), Kevin Bourleau, Jean-Michel Brédat, Bastien Coppenolle, Dirk Deroo, Christian De Cock, Jason Dieu, Michel Guillaums, Serge Poffé, Aubin Vandemoer, Giancarlo Varisano, André Walnier.

La CFA proposera au département arbitrage AWBB que la réunion statutaire des arbitres ne se déroule pas en présentiel mais une présentation vidéo sera envoyée aux arbitres et un contrôle sera fait par la suite.

Des cours pour officier de table seront donnés fin septembre 2020 dans les différentes régions de la province. Les tests physiques seront organisés en même temps.

Un cours d'arbitrage complet sera donné dans la région de Mons les 18 et 19 septembre 2020. D'autres sessions suivront dans les régions de Charleroi et de Tournai.

Commission Technique et de Propagande

Approbation du PV n°1 du 12/06/2020.

Les head coaches proposés par le CP ont été nommés par le CDA lors de sa réunion du 11-12/08/2020.

La composition de la CTPH suivante est approuvée par le CP : Lucienne Capron (présidente), Christelle Gondry (secrétaire), Marie-Christine Dubrais, Patrick Verdun et Michel Borremans (head coaches), Emilien Carion, Samuel Vankeersbulck, Aurélie Pietka et Perrine Foerster (assistants coaches).

Organisation de la JRJ de janvier : discussion quant à la faisabilité vu les circonstances et les délais raccourcis.

Le planning est discuté. Il sera également publié sur le site provincial et sera régulièrement mis à jour.

Assemblée Provinciale 2021

La date de l'Assemblée Provinciale est fixée au samedi 29/05/2021 à 10h00 à Stambruges.

Divers

Toutes les demandes de modifications doivent être envoyées au responsable, via l'adresse calendrier@baskethainaut.be.

Attention, toute demande de modification doit être envoyée avec l'accord de l'adversaire pour l'avant-veille du jour du match à 23h59 au plus tard ! Passé ce délai, toute demande envoyée sera refusée.

Plusieurs salles sont en cours d'homologation.

Prochaine réunion : le vendredi 23/10/2020 à 19h15, endroit à déterminer.

Réunion clôturée à 20h30.

Le Président
Christophe Notelaers

Le Secrétaire
Robert Sonveaux